

Opération "Nettoyage" à Jaout...

Le 22 septembre dernier, habitants du village, élus, éleveurs basques ou béarnais, chasseurs, randonneurs et autres usagers du site de Jaout ont répondu à l'invitation lancée par la Commission écobuage de la Municipalité de Louvie-Juzon.



Ce sont ainsi une quarantaine d'hommes et de femmes qui se sont retrouvés sur l'estive au lever du jour.

Armés de tronçonneuses, de cisailles, de sécateurs et autres outils appropriés, ils ont entrepris de nettoyer un secteur particulièrement envahi par les genévriers qui ne cessent de se répandre, d'année en année, sur les 739 ha de pâturages.

Après une longue matinée de labeur, la surface nettoyée paraissait certes insignifiante au regard de l'immensité du site. Pour autant, cette expérience aura été d'une incomparable valeur dans la mesure où elle aura permis de très nombreux échanges autour des

méthodes à utiliser et à combiner pour optimiser les chances de regagner les surfaces envahies. Les réflexions se poursuivent...

A l'issue de cette matinée, un repas des plus champêtres (offert par la mairie et servi pas des bénévoles) était partagé sur place, tant au titre d'une convivialité chère aux différents participants que pour sceller la solidarité qui venait de s'exprimer.

D'autres opérations du même genre seront renouvelées à l'avenir. Elle pourront être complétées par des opérations mécaniques plus adaptées afin que perdurent les différentes activités et pratiques ancestrales dans nos montagnes.



Un Vide Atelier réussi



Le samedi 13 octobre 2012, Ossau Résonnance et l'Atelier Collectif d'Arudy organisaient un Vide Atelier sur la Place Camps. Ainsi, une vingtaine d'artis-

tes, créateurs et autres artisans ont répondu présents à l'invitation.

Malgré une journée relativement couverte, l'affluence a été au rendez-vous et, tout au long de la journée, habitants et badauds ont su prendre le temps de s'arrêter pour admirer les œuvres et les produits exposés, voire même pour céder à quelques achats. L'idée est donc à retenir et le projet à réitérer. A l'année prochaine !



Que le travail bien fait soit salué !



Le travail des employés municipaux qui œuvrent à la propreté des locaux communaux, des espaces verts, des rues, des sentiers et des chemins ou qui répondent aux besoins des uns et des autres pour assurer différents services publics de qualité est à saluer. En effet, c'est toujours avec une application exemplaire et une vaillance sans relâche qu'ils s'acquittent, tous, de ces tâches dont chaque habitant du village bénéficie, parfois même sans en avoir conscience.

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal les félicitent et les remercient pour leur sérieux et leur dévouement. L'ensemble des habitants du village leur en est reconnaissant.

Cabanes souillées par des "gougnafiers" !



Dans le même registre que l'article ci-dessus, il est également de bon ton de souligner le courage et le civisme dont ont su faire preuve des habitants de Louvie-Juzon qui n'ont pas hésité à ramasser et à redescendre les ordures et les déchets que d'autres avaient laissés après leur passage dans et autour des cabanes Deus Coïgts. BRAVO !

Comptes-rendus du Conseil Municipal



Séance du 7 septembre 2012

- Le Conseil Municipal crée un poste d'adjoint technique seconde classe à temps non complet qui permettra de titulariser l'agent qui remplissait les fonctions correspondantes (garderie

scolaire et aide au service à la cantine).
• Une décision modificative est votée afin d'amortir une opération faite par la précédente Municipalité, en 2008, relative à une étude menée pour aménager le centre bourg.

Séance du 5 octobre 2012

- Le Conseil Municipal donne tout pouvoir à Maître CURT pour purger le droit de préemption du locataire ayant précédemment occupé le logement de l'école de Pédestarrès et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à la vente de ce bâtiment.
- Afin de pouvoir profiter de prix plus attractifs en matière de travaux de voirie, la Commune de Louvie-Juzon adhère au groupement de commandes proposé par la DDTM.
- Le CCAS de Saint-Pierre d'Aurillac ayant accepté de céder une petite parcelle de terrain pour permettre l'agrandissement du parking de la Pla-

ce Clémenceau, le Conseil Municipal valide les conditions de cette acquisition.



- Le médecin et l'ostéopathe ayant fondé une société, les baux précédemment fixés vont être actualisés selon les mêmes conditions.

- Afin de limiter quelques abus constatés récemment, la gratuité des photocopies faites par les associations du village est maintenue. Ces photocopies devront néanmoins être demandées en mairie par les responsables respectifs de ces associations.



Pour lutter contre l'habitat indigne...



Le Département a mis en place un nouveau Programme d'Intérêt Général, dénommé "HOME 64".

Ce programme vise à **lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique** ainsi qu'à **soutenir l'adaptation des logements aux handicaps et au maintien à domicile des personnes âgées.**

Mis en œuvre au 1er janvier 2012, il doit permettre de répondre aux préoccupations de nombreux propriétaires aux revenus modestes, confrontés chez eux à des problèmes d'inconfort, d'insécurité ou encore de factures énergétiques trop coûteuses.

Le dispositif présente de nombreux avantages. Il permet de proposer à **titre gratuit, aux propriétaires bailleurs ou occupants, les services des PACT-HD Pays Basque et Béarn-Bigorre** qui les accompagnent tout au long de leur projet : visite à domicile, diagnostics techniques et thermiques, aide à la recherche de devis, évalua-

tion sociale le cas échéant, élaboration des plans de financement, montage des demandes de subventions.

Amélioration de l'habitat : HOME 64

Le programme permet également de proposer à l'ensemble des administrés des aides financières incitatives de chacun des partenaires du programme "Home 64" (aides de l'Agence Nationale de l'Habitat, du Département, de la Région, des SACICAP Procivis Aquitaine Sud et Procivis Les Prévoyants, des Caisse d'Allocations Familiales de Béarn et Soule et du Pays Basque et du Seignaux, de la MSA Sud Aquitaine et de la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail Aquitaine).



Pour de plus amples informations, vous pourrez prendre contact avec :

- le pôle habitat du Conseil Général : 05.59.11.41.59
- le PACT-HD Béarn Bigorre : 05.59.14.60.60

Commissions...

Une formations aux premiers secours est proposées aux habitants de la Commune. Pour vous inscrire ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez contacter la mairie de Louvie-Juzon.

Suite aux dégâts occasionnés par l'orage de grêle survenu début juillet, l'éclairage public de lotissement du Pré du Rey et le lotissement d'Espalungue sera prochainement remis en état. Ces travaux seront supervisés par le Syndicat intercommunal.

En ce moment, à la Bibliothèque Municipale de Louvie-Juzon, ne manquez pas l'exposition consacrée au "Cochon dans tous ces états"...

L'enlèvement des animaux domestiques qui élisent domicile dans des propriétés privées ne sauraient être pris en charge par la Commune. Celle-ci reste néanmoins concernée et mobilisée auprès des animaux errant sur le domaine public.

Les jeunes de la Commune nés entre 1^{er} juillet 1996 et le 30 décembre 1996 sont priés de se faire connaître auprès de la mairie afin de pouvoir être recensés sur les listes militaires et participer à la JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense).

Début septembre, l'opération Colibri a quelque peu troublé la sérénité des habitants de Louvie-Juzon et des environs. Il s'agissait de manœuvres militaires impliquant pas moins de 1800 hommes et simulant un véritable conflit. Une opération convaincante qui aura amusé les habitants et fait travailler les commerçants...

Afin de boucher les énormes trous qui s'étaient formés, la Commission Voirie a proposé des travaux de remise en état du chemin qui mène au Plateau Deus Coïgts. Ceux-ci ont été effectués avant que la chasse ne commence.

Les jeunes qui ont eu 18 ans au cours de l'année ainsi que les personnes nouvellement arrivées dans la Commune sont invitées à s'adresser à la mairie avant le 31 décembre 2012, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour se faire inscrire sur les listes électorales.

Du côté des associations...

Repas de Noël des Aînés

Cette année encore, la Municipalité et le CCAS de Louvie-Juzon s'unissent pour organiser le traditionnel repas proposé aux personnes les plus âgées de la Commune. Celui-ci aura lieu le dimanche 2 décembre 2012 au Foyer Rural spécialement aménagé, décoré et chauffé pour l'occasion.

Comme les années précédentes, c'est toujours à Jean-Pierre LARRIEU, éminent expert culinaire du village, à qui sera confié le soin de préparer le menu qui sera servi :

Garbure
Assiette landaise
... au foie gras
Suprême de dinde farcie...
... et sa suite
Salade
Fromage
Bûche de Noël
Café

Il est rappelé qu'à ce repas sont invitées toutes les personnes de la Commune âgées de plus de 70 ans. Celles-ci peuvent se faire accompagner des proches. Si pour les Aînés, le repas est

offert, une participation de 15 € est demandée pour les conjoints qui n'auraient pas encore atteint l'âge requis et de 22 € pour les amis invités. Comme l'an passé, ce sont Sarra et ses Amis qui assureront l'animation.



Pour participer, il est nécessaire de s'inscrire auprès de la mairie avant le 19 novembre, dernier délai.

Les personnes de la Commune âgées de plus de 70 ans et qui ne recevraient pas d'invitation à leur domicile au cours des tout prochains jours sont chaleureusement invitées à se faire connaître auprès de la mairie.

Enfin et comme par le passé, les personnes empêchées ou qui n'auraient pas souhaité prendre part à ce repas se verront remettre, à leur domicile, un colis de Noël porté par un membre du Conseil Municipal.



A l'école...

L'élection des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école a eu lieu le 12 octobre dernier. Ont été élus :

- Jean-Michel BASCUGNANA
- Andrés SIO GONZALES
- Anthony CHEVALIER
- Céline DUSSAU

Bourse aux jouets et matériel de Puériculture



L'association des parents d'élèves de Louvie-Juzon organise une Bourse aux Jouets et Matériel de Puériculture le dimanche 25 novembre 2012 au Foyer Rural. Soyez nombreux à venir soutenir cette initiative dont les seuls bénéficiaires seront... les enfants de l'école.

Une participation de 4 € le mètre linéaire (10 € pour 3 mètres) sera demandée aux exposants. Pour tout renseignement et pour réserver votre emplacement dès maintenant, veuillez vous adresser au 05.59.05.19.47 ou au 05.59.05.38.93.

Fêtes de la Saint Martin à Louvie-Juzon



Cette année, les Fêtes de la Saint-Martin se dérouleront les 10 et 11 novembre 2012.

Elle commenceront le samedi soir avec un Bal Soirée Fluo qui sera animé par "Podium Etoile".

Le lendemain, une messe solennelle sera célébrée en l'église de Louvie-Juzon à partir de 11h. Celle-ci sera suivie, à 11h45, d'une cérémonie au Monument aux Morts à laquelle l'ensemble de la population est invité et, à partir de midi, d'un apéritif offert par le Comité des Fêtes Lous Hardits de Loubie.

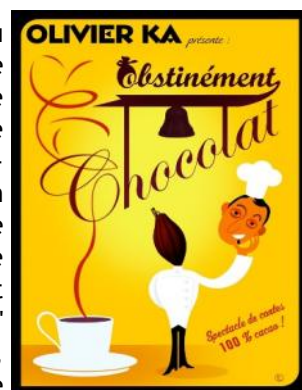


Obstinément chocolat

Le réseau de Lecture Publique de la Vallée d'Ossau propose un spectacle intitulé "Obstinément chocolat" d'Olivier Ka, le dimanche 2 décembre

2012 à 17h30 au Foyer Rural. Mettant en scène des situations des plus loufoques, voire épiques, l'auteur parvient à réaliser un tour de force incroyable : faire croire à l'origine divine du cacao.

Les réservations sont à faire à la CCVO au 05.59.05.66.77 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.



Du Théâtre avec La compagnie Mandarine

L'année théâtrale a déjà commencé avec la Compagnie Mandarine qui propose du Théâtre en Vallée d'Ossau pour adultes de tous niveaux.

Tous les jeudis soirs, un petit groupe se retrouve pour s'amuser, inventer, imaginer, se détendre, à la Salle Lapuyade à 20h30 (sauf vacances scolaires). Au programme : improvisations pour découvrir le langage théâtral, travail du geste et de la voix... Les mots clés : imagination, créativité, ensemble et avec plaisir.

Cela vous tente ? Alors n'attendez plus



et osez... Allez les rejoindre et essayez ensemble ! Vous ne le regretterez pas !

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter l'animatrice : Catherine VETTARD au 05.59.05.73.29.

Lettre du Maire à la population...

Madame, Monsieur,

Je ne vous l'apprendrai pas, les deux activités principales exercées depuis des décennies sur notre Commune sont l'agriculture et l'extraction de granit. L'une comme l'autre ont contribué directement ou indirectement à l'amélioration de notre environnement. J'en veux pour preuve le classement de 90% de notre territoire en zone Natura 2000 et la totalité en zone d'adhésion du Parc National des Pyrénées.

Autour de ces deux activités, commerces, artisans, tourisme, entreprises, médecins, pharmaciens, infirmières, ostéopathe, psychologues et services à la personne dynamisent et font vivre au village bon nombre d'entre nous.

Devant les difficultés que traversent le monde agricole et l'industrie, nous nous devons de réfléchir aux décisions qui impacteraient la dynamique de notre village et il serait utopique et mensonger de penser que les activités citées ci-dessus pourraient perdurer avec une baisse démographique.

L'amélioration de notre quotidien est indissociable de l'évolution de notre société. Des hameaux au bourg, de la voirie communale à l'école, du centre

bourg aux commerces, de notre forêt jusqu'aux estives, nous sommes contraints de nous adapter. Le maintien de cet équilibre permettra, j'en suis convaincu, à des familles de s'implanter et à nos aînés de pouvoir rester chez eux.

En tant que Maire, ma préoccupation principale est de conforter cet équilibre en n'omettant pas de prendre l'avis de tous avant d'engager des actions concrètes.

Depuis notre élection, quatre enquêtes publiques ont été ouvertes pour recueillir vos avis sur des dossiers qui pourraient modifier significativement notre quotidien.

1- l'enquête sur la charte du Parc National des Pyrénées : en 2013, nous devons prendre une décision pour adhérer ou non.

2- L'enquête pour le Plan Local d'Urbanisme : ce dossier élaboré par nos prédécesseurs au Conseil Municipal a été présenté sans modification dans un souci d'économie et a été approuvé par l'Etat.

3 - L'enquête pour la Déclaration d'Utilité Publique sur l'Aygue Blangue :

ce dossier, neutralise 12 km² de notre territoire en créant une ingérence sur cet espace. Bien qu'approuvée par le CODERTS avec 7 abstentions et 6 voix pour, nous espérons que M. Le Préfet prendra en compte notre réclamation.

4 - l'enquête publique ouverte pour le renouvellement de l'autorisation d'extraction de granit au lieu dit « LAAS » et qui porte sur :

- 1- le changement de nom de l'exploitant
- 2- L'approfondissement de la zone d'extraction actuelle
- 3- la modification de la production de ce site : extractions et installations visant à obtenir une production annuelle maximum de 350 000 tonnes.

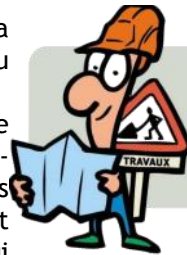
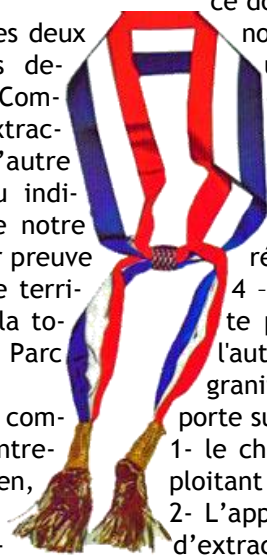
La consultation du public sera terminée le 09 novembre courant.

D'autre part, il est de mon devoir de vous tenir informés et de vous apporter des réponses claires et étayées afin de vous forger une opinion sur la situation actuelle.

Pour cette dernière, nous ne sommes pas sans savoir qu'elle préoccupe certains d'entre nous et nous n'ignorons pas non plus les nuisances générées par cette activité (bruit, poussière et pour les habitations les plus proches ressenti des tirs de mines). Depuis 2008, les nuisances engendrées par la carrière sont à l'ordre du jour de toutes les réunions qui se sont tenues avec les responsables de la carrière. Des avancées notables sont intervenues (diminution de 50% de la puissance de tir) et surtout un échéancier des actions correctives a été obtenu (Forage pour l'arrosage du site, insonorisation du concasseur, dévoiement de la sortie à proximité du parking de Listo).

Au delà de l'activité de la carrière, la circulation des véhicules lourds dans le centre bourg est une problématique qui ne nous laisse pas indifférents. Sachant que, selon les comptages effectués par le Conseil Général, 4% du trafic est généré par l'activité de la carrière.

Après de multiples réflexions qui se sont soldées dans une impasse juridique, le Conseil Municipal a demandé au Conseil Général d'étudier et de



Clin d'œil du temps passé

Séance du 26 ventose de l'an 2

Le citoyen Casavielle-Debat, voiturier, fit une voiture de Louvie à Oloron à deux colliers, portant quinze quintaux, porte le bagage d'une escorte de soldats de la compagnie du citoyen Laquerolle le 5 nivose de l'an 2, transport de six lieues et demy. Sacaze et Lavignolle firent une voiture avec une paire de vaches, chaqu'un portant quatorze quintaux porte le bagage du citoyen Dumoulin de Louvie à Laruns, transport de trois lieues.

réaliser une voie de contournement entre le CD 35 et Le CD 934. La restitution de cette étude est prévue au 1^{er} trimestre 2013.



L'entreprise LAFARGE, exploite la carrière avec une autorisation obtenue en 1997 pour 30 ans. Ce document officiel délimite la zone d'extraction et limite à 200 000 tonnes la production annuelle.

Pour notre Commune, le revenu global issu de l'exploitation de la carrière représente 10% du budget annuel. Deux entreprises implantées sur la Commune, notamment le plus gros employeur, ont une activité liée à l'exploitation de granulats. La CFE (ancienne taxe professionnelle) et les emplois qui en découlent n'ont pas été pris en compte.

J'espère que les éléments factuels ci-dessus sont de nature à répondre à votre questionnement.

En tout état de cause, je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire qui, le cas échéant, peut être abordé de vive voix.

Patrick LABERNADIE

Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Christine et Laurence vous accueillent de 8h. à 12h. et de 14h. à 17h. les lundis, mercredis et vendredis ; de 8h. à 12h. les mardis et jeudis.

Permanence du Maire : le vendredi toute la journée.

MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON
Tél. 05 59 05 61 70
Fax 05 59 05 74 56
Email : mairie.louvie@orange.fr
Site : louvie-juzon.fr